



PROGRAMME DE FORMATION



Décrypter la TVA dans les opérations internationales – 2 – B2C

Contexte et problématiques liés à la formation

Depuis 2021, la réglementation de la TVA sur les échanges internationaux de biens et de services B2C se complexifie.

Le Cabinet peut les accompagner utilement dans son décryptage et prévenir les risques fiscaux inhérents à son application erronée.

La formation en recense les situations génératrices.

Ce deuxième module détaille le traitement de la TVA, pour un assujetti français, de ses ventes internationales de biens et de services à des non assujettis. Ces ventes sont référencées B2C. Elles se réalisent dans ou hors de l'UE.

La maîtrise de la réglementation applicable offre au Cabinet l'opportunité de proposer des missions d'accompagnement pertinentes à ses clients concernés.

Publics, prérequis, niveau

Publics cibles : Experts-comptables, Collaborateurs confirmés

Prérequis : Aucun

Matériel nécessaire : En présentiel ou en distanciel, se munir d'un PC et se connecter à des dossiers gérés par le Cabinet pour illustrer la mise en œuvre de la démarche proposée

Niveau d'expertise :

- ☐ Fondamentaux
- ☐ Perfectionnement
- ☐ Expertise

Méthodologie pédagogique et supports utilisés

- ☐ Diaporama PowerPoint
- ☐ Support de formation pour le participant
- ☐ Exemples / Exercices d'application
- ☐ Quiz de préformation et de fin de formation
- ☐ Illustrations pratiques

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation des acquis

Le suivi pédagogique est assuré à distance au moyen des outils de classe virtuelle, de la plateforme ou des ressources mises à disposition. Le formateur ou le référent pédagogique suit la progression, les activités réalisées et les échanges avec les participants selon les modalités prévues.

Évaluation des connaissances et des acquis :

Avant la formation : un questionnaire est envoyé pour évaluer les connaissances sur les objectifs de la formation.

Pendant la formation : démonstrations, quiz, cas pratiques, mises en situation et échanges synchrones.

À l'issue de la formation : un questionnaire, envoyé après la formation, évalue les connaissances acquises sur les objectifs de la formation. Il permet de jauger de la progression pédagogique.

Évaluation de la satisfaction :

Un questionnaire de satisfaction est transmis à l'issue de la formation afin d'évaluer la qualité de l'action, l'animation, les supports, l'organisation et l'atteinte des objectifs.



Objectifs pédagogiques

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de :

- ✓ Identifier les règles de TVA applicables aux ventes internationales B2C de biens et de services
- ✓ Distinguer les règles applicables aux opérations intracommunautaires et extracommunautaires
- ✓ Appliquer le régime de TVA applicable depuis le 1er juillet 2021, notamment le seuil unique de 10 000 €
- ✓ Identifier les situations nécessitant le recours aux guichets uniques OSS et IOSS
- ✓ Déterminer les obligations fiscales, comptables et douanières liées aux ventes internationales B2C
- ✓ Sécuriser le traitement de la TVA et prévenir les risques fiscaux liés à une mauvaise application de la réglementation
- ✓ Accompagner les clients du Cabinet dans leurs opérations internationales B2C.

Durée, horaires et format

Durée de la formation : 3h30

Plages horaires : 09H00-12H30

Format : FOAD — classe virtuelle

Nombre de participants maximum : 5

Les plus de la formation

- Un format souple permettant de se former à distance tout en conservant un cadre pédagogique structuré.
- Des ressources accessibles pour progresser selon le rythme prévu par le parcours.
- Des quiz et activités permettant de mesurer progressivement les acquis.
- Un accompagnement pédagogique adapté aux contraintes des professionnels.
- Un support complet est remis à chaque participant, incluant les dernières évolutions.

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation.

Complétez votre questionnaire préparatoire.

Votre formateur recevra votre évaluation et vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Dates et lieux de formation

- ❑ 29/10/2026 – CLASSE VIRTUELLE – 09H00-12H30
- ❑ 09/11/2026 – CLASSE VIRTUELLE – 09H00-12H30
- ❑ En intra ou sur mesure : formation également disponible dans votre région ou dans votre cabinet, sur demande au 01 47 42 08 60

Délai d'accès : selon les dates programmées, les places disponibles et la validation administrative de l'inscription.

Formateur

❑ **Max SAHATDJIAN**

Consultant, Formateur, précédemment Expert-comptable et Commissaire aux comptes

Attestation et documents remis

Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation, sous réserve de participation effective en totalité et de réalisation des évaluations prévues.

Documents remis : support participant, ressources pédagogiques, exercices, annexes, quiz / QCM selon le format.

Tarifs

Non adhérent : 306€ TTC

Adhérent ECF pack bleu : 240€ TTC

Adhérent ECF pack argent/or/platine : 186€ TTC

Membre ANECS/CJEC étant adhérent ECF : 144€ TTC

PLAN DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

Introduction — Objectifs et programme de la formation

La TVA sur les ventes internationales intracommunautaires de biens, B to C, qualifiées de ventes à distance

1. Régime antérieur au 01/07/2021

- Seuils par État membre de l'UE de destination des biens
- TVA française en deçà des seuils
- Au-delà des seuils différenciés, TVA des États membres de destination des biens
- Identification à la TVA des États membres de destination des biens
- Alternative Guichet One Stop Shop
- Suivi comptable et déclarations douanières induites

2. Régime applicable depuis le 01/07/2021

- Seuil unique annuel de 10 000 € pour les ventes dans tous les États membres confondus de l'UE, TVA française en deçà du seuil unique
- Au-delà, TVA des divers États membres de destination des biens
- Alternative Guichet One Stop Shop
- Suivi comptable
- Déclarations douanières induites

3. Particularités pour le e-commerce depuis le 01/07/2021

- Exonération de la TVA française sur les biens importés en deçà d'un seuil de 22 € jusqu'au 01/07/2021
- Suppression de ce seuil, depuis lors
- Utilisation du guichet unique One Stop Shop, stocks des biens vendus à des non assujettis, détenus en UE, expédiés depuis un autre État membre de l'UE
- Utilisation du guichet Import One Stop Shop (également désigné par l'acronyme IOSS), stocks des biens vendus à des non assujettis importés depuis un pays hors UE, seuil de 150 €



La TVA sur les ventes internationales extracommunautaires de biens, B to C

1. Exonération de TVA française

- Mention sur la facture, article 262-1 du CGI
- Déclaration en ligne E3 « Ventes à distance »

2. Formalités douanières, DAE export

La TVA sur les ventes internationales intracommunautaires de services, B to C

1. Prestations de l'article 259-2° du CGI, principe général

- TVA déclarée en ligne A1 de la CA3
- Absence de déclaration douanière DES

2. Prestations dérogatoires des articles 259-A, 259-B, 259 C du CGI

Conclusion — Ce deuxième module détaille la réglementation de la TVA applicable aux ventes internationales, par un assujetti français, de biens et services à des non assujettis. Elle induit des obligations déclaratives fiscales et douanières. Leur appropriation par le Cabinet garantit la qualité de son accompagnement de ses clients concernés opérant à l'international. Un troisième module complète la présentation de la réglementation de la TVA applicable aux opérations internationales d'achats et de ventes de biens entre assujettis. Celles-ci sont qualifiées de complexes. Elles concernent des achats et des ventes de biens internationaux entre assujettis dissociant des flux physiques d'expédition et de facturation. Elles visent, également, la gestion de stocks déplacés ou en consignment. Le travail à façon est, aussi, impacté.

Plan des annexes

**TRAVAUX DEMANDÉS ET TEMPS ESTIMÉ**

Nature	Travaux demandés	Temps estimé
Séquences pédagogiques	Participation à la classe virtuelle	3h30
Supports et ressources	Lecture de supports, fiches pratiques ou ressources complémentaires	30 mins
Activités	Quiz, exercices d'application, cas pratiques ou travaux écrits	30 mins

Temps total apprenant estimé : 4h30 minutes**MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES**

Suivi de connexion	La participation est suivie au moyen de feuilles d'émargement électroniques et/ou de relevés et journaux de connexion horodatés.
Suivi pédagogique	Le formateur suit la progression, les réponses aux quiz, les activités et les échanges réalisés pendant la formation. Un point de suivi peut être organisé par mail, téléphone, tchat ou visioconférence selon le format.
Évaluation des acquis	Questionnaire de positionnement en amont, quiz intermédiaires pendant le parcours, puis QCM final, cas pratique ou restitution selon la nature de la formation.
Évaluation de l'action	Questionnaire de satisfaction à chaud, et évaluation à froid si elle est prévue dans le dispositif.
Accompagnement pédagogique et technique	Un contact administratif, un contact pédagogique et une assistance technique sont identifiés avant le démarrage. Les consignes de connexion, les prérequis matériels et la procédure d'incident sont communiqués aux participants avant la formation.
Procédure en cas d'incident technique	1. Vérifier la connexion et tenter une reconnexion. 2. Contacter l'assistance technique par mail ou téléphone. 3. Informer le formateur ou le référent pédagogique. 4. En cas d'incident durable, une solution de rattrapage peut être proposée selon les modalités prévues.
Validation	Une attestation de fin de formation est délivrée sur la base de la participation effective et de la réalisation des évaluations prévues.

**CONTACT ADMINISTRATIF****ECF Formations**

Inscriptions, conventions,
convocations, programme, support,
attestations.

Mail : formations@e-c-f.fr

Tél. : 01 47 42 08 60

Du lundi au vendredi, 9h-17h.

CONTACT PÉDAGOGIQUE

Vous avez des questions sur le
contenu, les exercices et les notions
abordées ? Réponse apportée
directement ou relayée au formateur.

☐ Max SAHATDJIAN

ASSISTANCE TECHNIQUE

Service support ECF Formations

Accès plateforme, connexion, son,
vidéo, incident technique, accès aux
ressources.

Mail : formations@e-c-f.fr

Tél. : 01 47 42 08 60.

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap. Afin d'étudier les besoins d'adaptation, les participants sont invités à contacter le référent handicap en amont de la formation.

Contact du référent handicap ECF Formations : formations@e-c-f.fr — 01 47 42 55 74